

Ce pelé,
ce galeux...

Jean Petite,
secrétaire pédagogique.

le service de l'aide technique, de la coopération : B.O. n° 26 du 29-6-1967, pages 1.596 et 97.

Mandement des indemnités de baccalauréat : B.O. n° 26 du 29-6-1967, p. 1.634.

Indemnité supplémentaire (logement) aux personnels accomplissant le S.N.A. : B.O. n° 28 du 13 juillet 1967, p. 1.964.

Relèvement de la prime spéciale uniforme mensuelle de transport : B.O. n° 30 du 27 juillet 1967, p. 1.796.

5. - Traitements

Relèvement du S.M.I.G. B.O. n° 28 du 13-7-1967, p. 1.700.
Amélioration des prestations familiales : B.O. n° 33 du 7-9-1967, page 2.020.

Majoration des traitements : B.O. n° 33 du 7-9-1967, p. 2.036.
Majoration du supplément familial : B.O. n° 33 du 7-9-1967, page 2.035.

Rémunération dans les territoires d'Outre-mer : B.O. n° 33 du 7-9-1967, p. 2.029.

6. - Promotion sociale - Formation professionnelle - Prolongation de la scolarité.

Classification des niveaux de formation : B.O. n° 29 du 20-7-1967, p. 1.747.

Organisation des cours de promotion sociale en liaison avec le C.N.T.E. : B.O. n° 29 du 20-7-1967, p. 1.764.

Taxe d'apprentissage (sections

d'éducation professionnelle) : B.O. n° 31 du 3-8-1967, p. 1.893.
Scolarisation des élèves issus des classes de fin d'étude : B.O. n° 33 du 7-9-1967, p. 2.068.

7. - Baccalauréat.

Enquête résultats session septembre 1967 : B.O. n° 32 du 31-8-1967, p. 1.932.

8. - Instituts Universitaires de technologie.

Commission pédagogique nationale : B.O. n° 28 du 13-7-1967, p. 1.716.

Créations de départements : B.O. n° 23 du 8-6-1967, p. 1.426, B.O. n° 29 du 20-7-1967, page 1.752, et B.O. n° 34 du 14-9-67, p. 2.151.

Admission dans les I.U.T. : B.O. n° 30 du 27-7-1967, p. 1.805.

Organisation des études : B.O. n° 32 du 31-8-1967, p. 1.940.

Organisation interne des I.U.T. : B.O. n° 27 du 6-7-1967, p. 1.671.

9. - E.N.S.A.M.

1. — Règlement E.N.S.A.M. : B.O. n° 29 du 20-7-1967, page 1.750.

2. — Conseil de perfectionnement E.N.S.A.M. : B.O. n° 31 du 3-8-1967, p. 1.885.

10. - Congés.

1. — Personnel administratif : B.O. n° 26 du 29-6-1967, p. 1.632.

2. — Personnels administratif et de service : B.O. n° 28 du 13-7-1967, p. 1.705.

3. — Autorisation d'absence : B.O. n° 32 du 31-8-1967, page 1.999.

11. - Recrutement.

Recrutement exceptionnel de professeurs de mathématiques : B.O. n° 26 du 29-6-1967, page 1.636, B.O. n° 33 du 7-9-1967, p. 2.042.

Recrutement de professeurs techniques : restaurant, cuisine - B.O. n° 26 du 26-6-1967, page 1.639.

Conditions pour s'inscrire au D.E.A. en faculté des sciences : B.O. n° 28 du 13-7-1967, page 1.711.

M.A. bibliothécaires et documentalistes : B.O. n° 28 du 13-7-1967 p. 1.723.

Programme agrégation 67 : B.O. n° 30 du 27-7-1967, page 1.822, B.O. n° 31 du 3-8-1967, p. 1.888.

Programme C.A.P.E.S. 67 : B.O. n° 30 du 27-7-1967, p. 1.836, B.O. n° 31 du 3-8-1967, p. 1.890.
I.P.E.S. construction mécanique : B.O. n° 31 du 3-8-1967, page 1.868.

Recrutement P.T.A., L.T. Hôtellerie réception : B.O. n° 32 du 31-8-1967, p. 2.000.

Concours de recrutement de professeur d'E.N.N.A. (sciences (femmes), sciences juridiques et économiques, techniques comptable). B.O. n° 27 du 6-7-1967, p. 1.685.
P.T.A. Lycée technique, pâtisserie : B.O. n° 27 du 6-7-1967, p. 1.686.

I.P.E.S. Circulaire 27-6-1967 : B.O. n° 27 du 6-7-1967, p. 1.687.

Circulaire 23-8-1967 : B.O. n° 33 du 7-9-1967, p. 2.059.

La rentrée scolaire est l'occasion, depuis quelques années, d'une attention particulière de la presse écrite ou parlée et nous nous en félicitons. Conférences de presse, interviews, reportages, etc. Il n'est plus possible d'escamoter la rentrée scolaire. Non que le sérieux préside toujours à ces initiatives. C'est la guerre aux minijupes qui tient la une d'une certaine presse et la déclarer est sans doute plus facile pour un ministre livré à la foule des interventions, filtrées, des auditeurs, que de construire un lycée.

Mais comme l'Education nationale demeure malade, il faut trouver un responsable. Déséquilibre de l'année scolaire, échecs aux baccalauréats, absences de débouchés pour certains élèves, inadaptation des programmes, absence de renouvellement, etc., c'est la faute... au professeur. Il s'agit là le plus souvent non d'accusations précises qu'il serait facile de réfuter, mais d'un climat, d'une atmosphère, nous ont écrit des camarades, qu'on s'efforce de créer. Il faut dire que ce n'est pas au professeur qu'on demandait son avis. Que dirait-il si on l'en sollicitait ?

Vacances

De légers changements qui en annoncent d'autres. On décroche les zones A et B en février.

Il s'agit avant tout de répondre au souci des professionnels de l'hôtellerie et du tourisme. Mais qui peut aller dans ces hôtels et restaurants ?

Une minorité de privilégiés. Qui a pensé aux autres ? Qui a pensé que le problème des vacances est un élément d'un ensemble qu'on ne peut dénouer ? Le ministre l'évoque sans doute, mais il sait bien que les condi-

tions d'un équilibre du travail scolaire suppose des mesures (classes moins chargées, etc.) qu'il est incapable de prendre. Ne songe-t-on pas également à mettre l'Europe du Marché commun à niveau sur ce point également ? Nous en reparlerons.

Promotion du technique

Elle est pour l'essentiel celle des appellations ; changements de programme aussi, dont certains sont à peine connus ; bouleversements qui, intervenant au cours des vacances, modifient bien tardivement la situation des élèves orientés en fin de troisième en fonction des cadres anciens. Mais qui peut croire aujourd'hui que cela suffira à orienter vers le technique des élèves en nombre suffisant ? Des lycées techniques manquent d'élèves.

Mais qui a créé cette situation que nous avons annoncée, depuis plusieurs années que la réforme gouvernementale est mise en route ? Il ne suffit pas d'accuser les traditions et les erreurs de l'orientation en fin de troisième. Si le technique avait tous les moyens nécessaires et bien adaptés à l'évolution rapide des techniques modernes, si les services des maîtres, en particulier des P.T.A., avaient été mieux conçus en fonction de leurs responsabilités nouvelles, si les élèves, confrontés à un lourd travail, n'étaient pas traités plus durement au terme de leurs études par l'organisation des examens (le refus d'organiser une deuxième session pour les B.T. l'a illustré), si les débouchés offerts mettaient les élèves du technique à égalité de chance pour l'avenir dans l'enseignement supérieur, alors la situation serait renversée et une réelle promotion du technique pourrait être envisagée avec sérieux.